

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférent au conseil municipal	En Exercice	Votants
15	15	13

Séance du 16 septembre 2022

Date de la convocation
12 septembre 2022

Date de la séance
16 septembre 2022

N°2022_09_03

Amélioration de l'accessibilité de l'Église : Demande de subvention auprès de l'UDAP

L'an deux mille vingt-deux et le seize septembre à 19 heures 00, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Catherine MALAISÉ (Maire).

Présents : Catherine MALAISÉ, Claude LÉVÊQUE, Jocelyne LARUE, Chantal WAGNER, Brigitte GODART, Patrick MATHIEU, Damien LEGROS, Frédéric LEFEVRE, Benoît LEBON, Jean-Michel BOSTYN, Damien GOULARD, Audrey POTAUFEUX, Jean-Noël GODIN

Absents avant donné procuration :

Absents excusés :

Absents : Benjamin WAQUELIN, Justine MARCY-CHINCHILLA

Secrétaire de séance : Chantal WAGNER

VU la délibération n° 2022-06-01 du 1^{er} juin 2022 relative à l'approbation de l'Avant-Projet Définitif concernant les travaux d'amélioration de l'accessibilité de l'Église,

CONSIDÉRANT le plan de financement du projet présenté par Madame le Maire,

CONSIDÉRANT la possibilité de solliciter l'Unité Départementale de l'Architecture et du patrimoine de la Marne pour subventionner une partie des travaux,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DÉCIDE de déposer, pour les travaux d'amélioration de l'accessibilité de l'Église et de restauration des murs de soutènement, un dossier de demande de subvention auprès de l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine de la Marne.

AUTORISE le Maire à signer tous les documents relatifs à cette demande de subvention.

C. Talais

RF Sous Préfecture de REIMS
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 19/09/2022 051-215104159-20220916-2022_09_03-DE